

Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le

S²LO

ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE

RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022



UNE AGGLO SUR LA BONNE VOIE !

SOMMAIRE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 6 FINALITÉS
LA SITUATION GLOBALE DE L'AGGLO
LE DÉTAIL PAR DIRECTION GÉNÉRALE
LES PISTES POUR LA SUITE

LES ODD EN 6 FINALITÉS

Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le



ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE

- 17 Objectifs de Développement Durables – ODD – sont définis par les Nations-Unies
- La contribution de la CAGP à ces ODD s'organise autour de 6 axes



DÉTAIL SUR LES 6 FINALITÉS

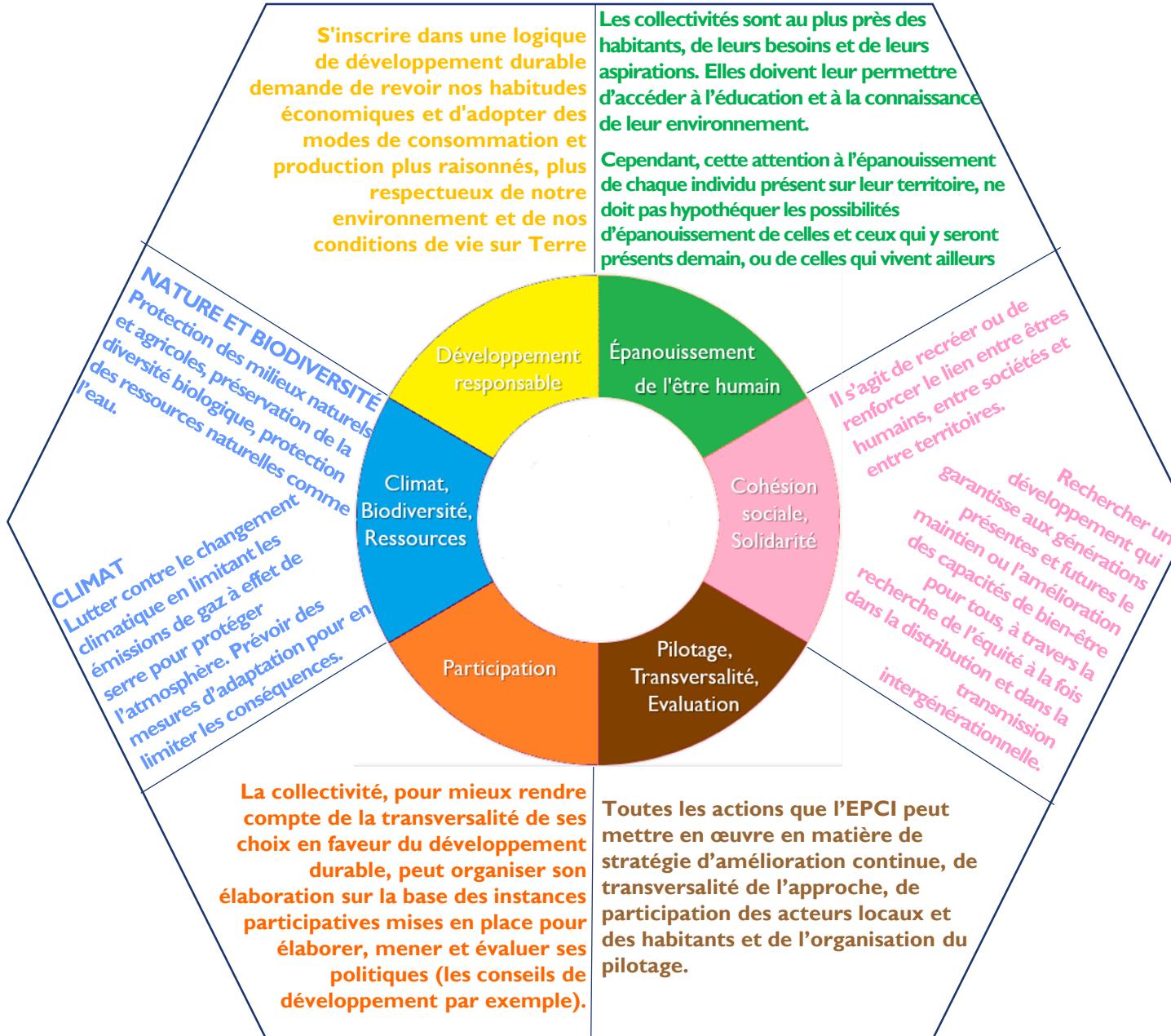
Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

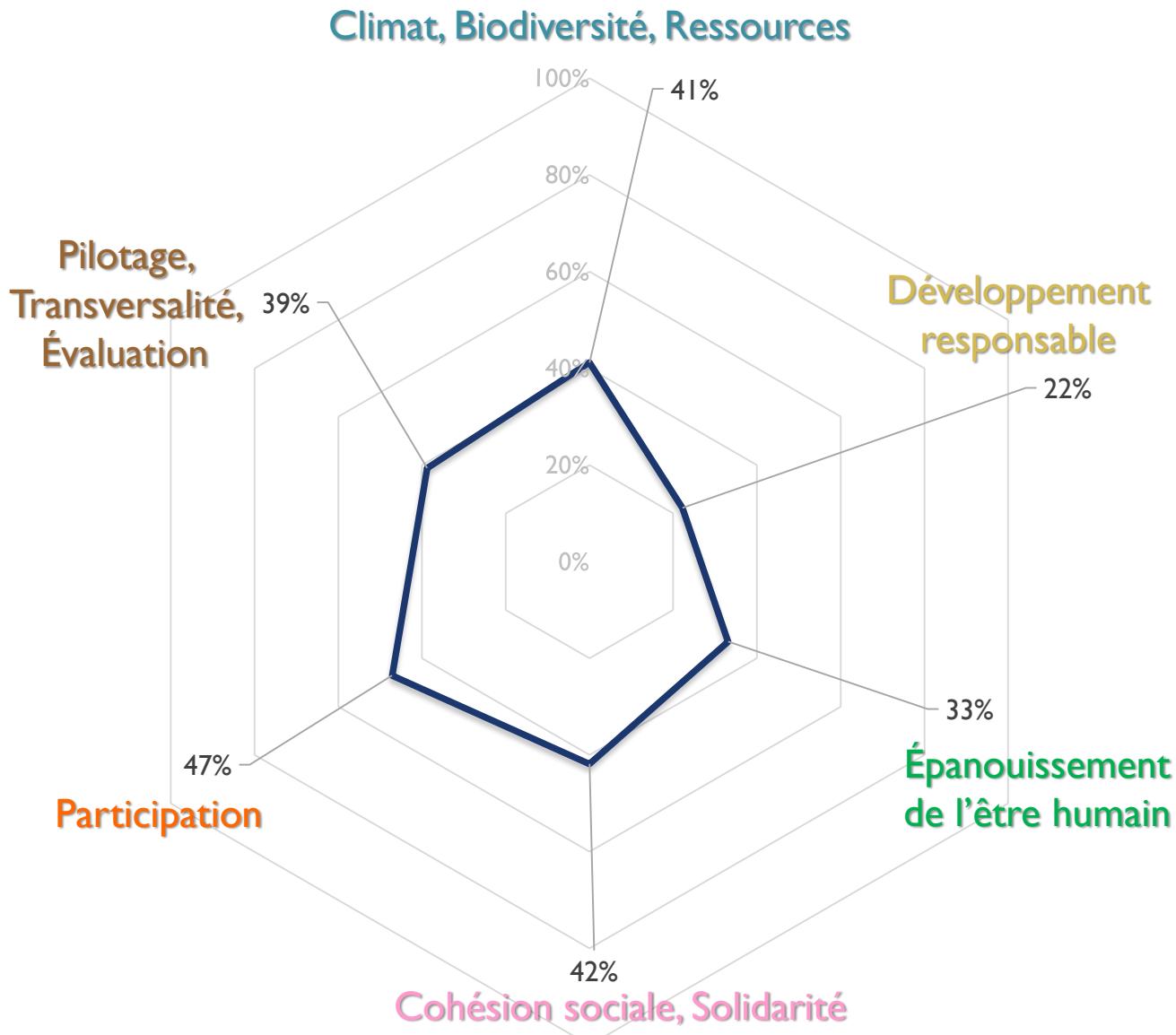
Publié le



ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE



Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités de développement durable



LA SITUATION DE L'AGGLO

Niveau global

Sur l'ensemble de ses compétences et de son fonctionnement, le Grand Périgueux, répond de façon homogène aux objectifs de développement durable, ce qui montre un engagement de la collectivité sur l'ensemble des 6 finalités.

Ainsi, les efforts sont à poursuivre de manière globale, sans lacune importante dans un domaine particulier, même si la finalité du Développement responsable reste à étudier plus particulièrement.

Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités développement durable

Climat, Biodiversité,
Ressources



Développement
responsable



Epanouissement de
l'être humain



Cohésion sociale,
Solidarité



Pilotage, Transversalité,
Evaluation



Participation



LA SITUATION DE L'AGGLO

Niveau global, détail par finalité

C'est en termes de Développement responsable que des pistes de progression sont à rechercher pour l'agglomération, notamment dans le domaine de l'accompagnement des acteurs du territoire sur la baisse de l'impact de leurs activités.

En revanche, la participation est le point fort du Grand Périgueux, avec près de la moitié de la note maximale possible. Ce résultat se base sur une intégration marquée de la thématique dans la majorité des directions.



Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

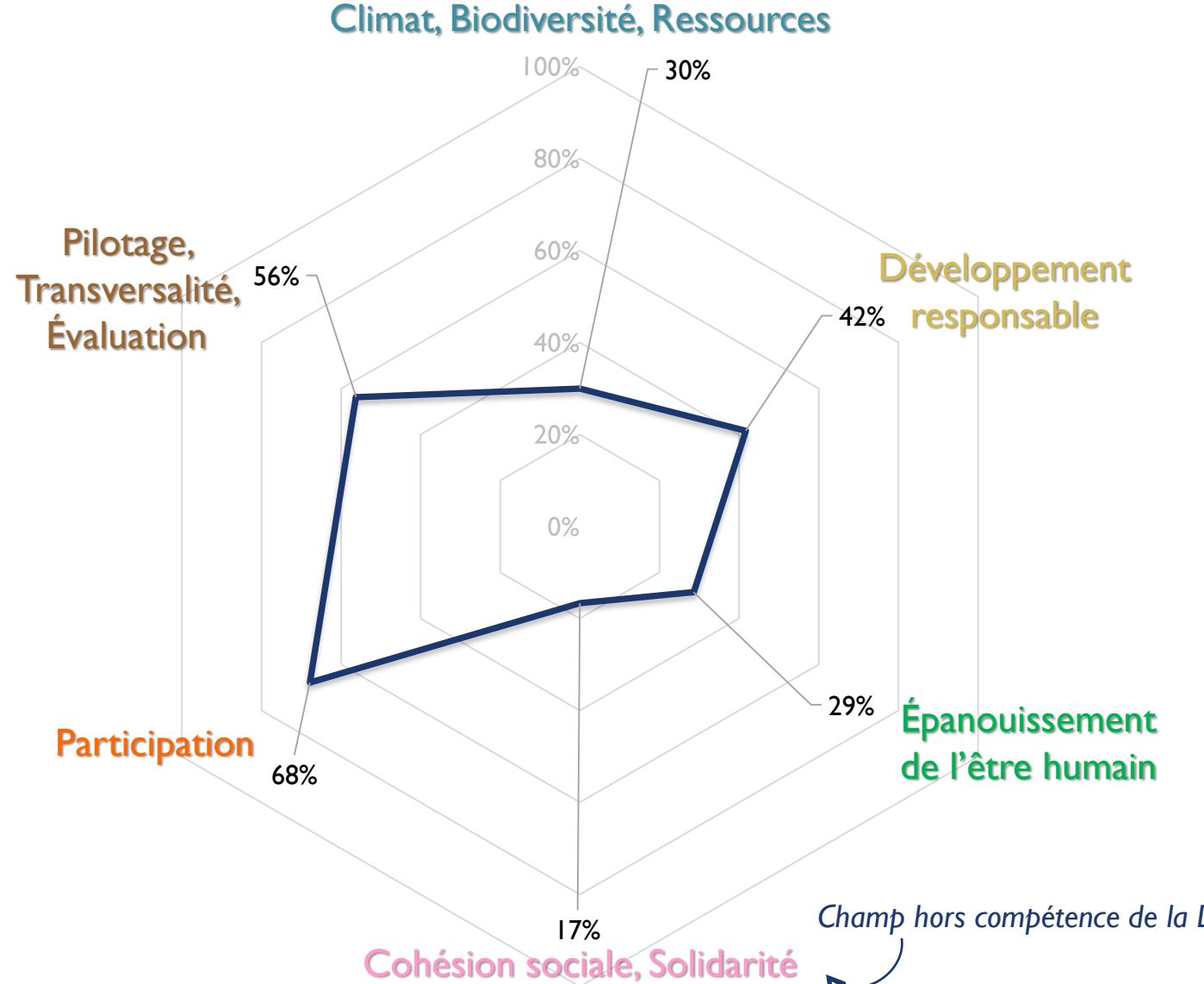
S²LO

Publié le

ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE

DÉTAIL PAR DIRECTION

Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : Direction générale



- Accueil
- Affaires juridiques et marchés publics
- Assemblées délibérantes et Instances
- Démocratie participative et Codev
- Système d'information...

Des finalités plus en retrait ? Pas de panique : tous les critères sont pris en compte même si les indicateurs renseignés ne concernent pas directement les missions que la DG possède en propre.

Par exemple, si vous regardez en annexe les questions référentes à la Cohésion sociale, vous comprenez que les points mentionnés ne sont que très peu dans les compétences confiées à la DG, d'où un résultat moins important que pour d'autres finalités mais traitées malgré tout !

Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : Direction générale

Climat, Biodiversité,
Ressources



Développement
responsable



Epanouissement de
l'être humain



Cohésion sociale,
Solidarité



Pilotage, Transversalité,
Evaluation



Participation



LA SITUATION DE L'AGGLO : DG

La Direction générale est très bien placée en matière de Pilotage, transversalité, évaluation et Participation, ce qui est tout à fait en phase avec ses missions qui compte notamment l'animation d'instances participatives formalisées comme le Conseil de développement.

C'était en 2022 !

- Le parc de véhicules continue sa mue vers l'hybride et l'électrique
- Élaboration d'un programme d'actions sur le numérique responsable
- Animation des groupes de travail et du CODEV en général

• Les pistes d'actions 2023 pour la Direction générale



Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le

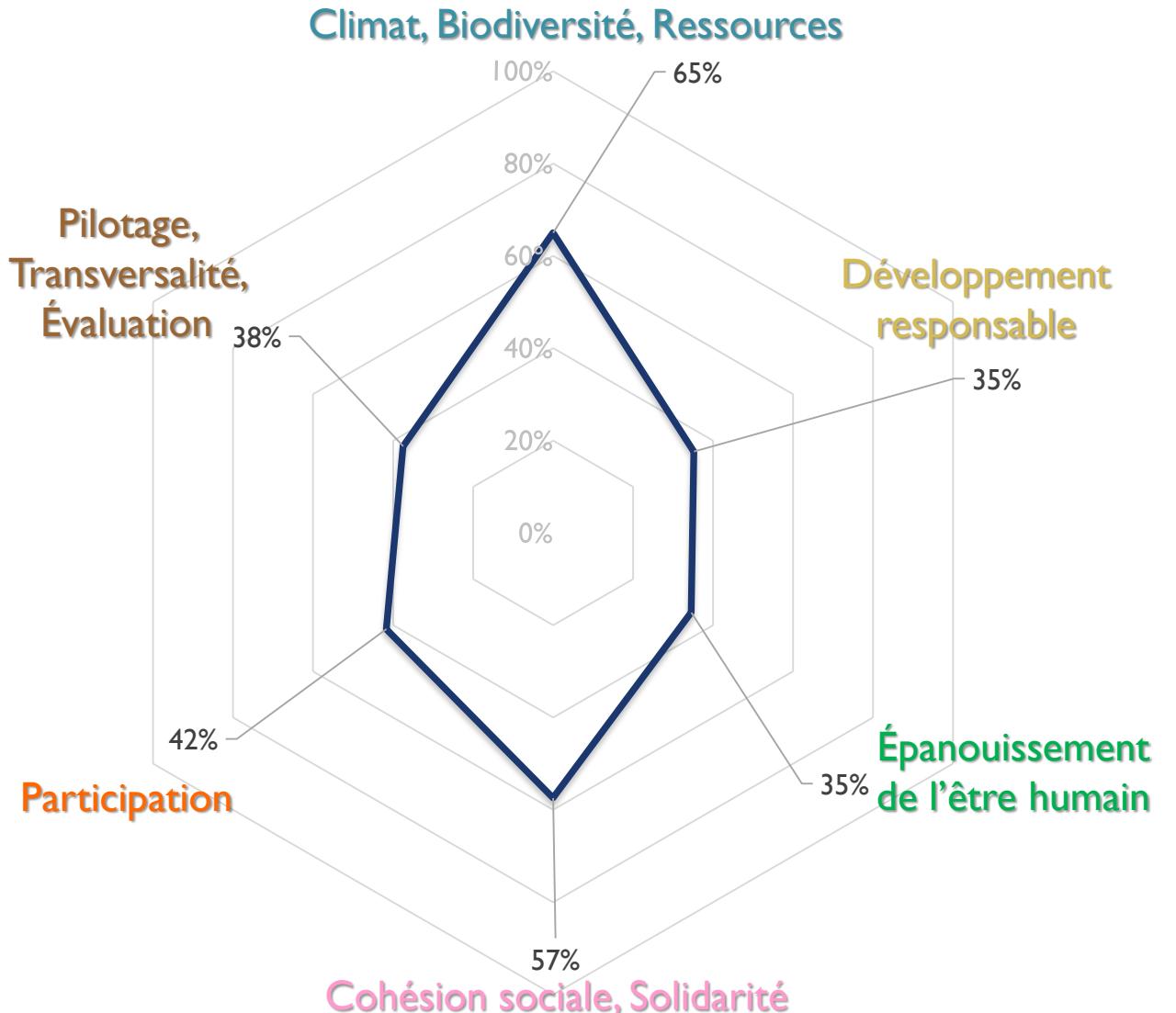
ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE

S²LO

DG : PISTES D'AMÉLIORATION

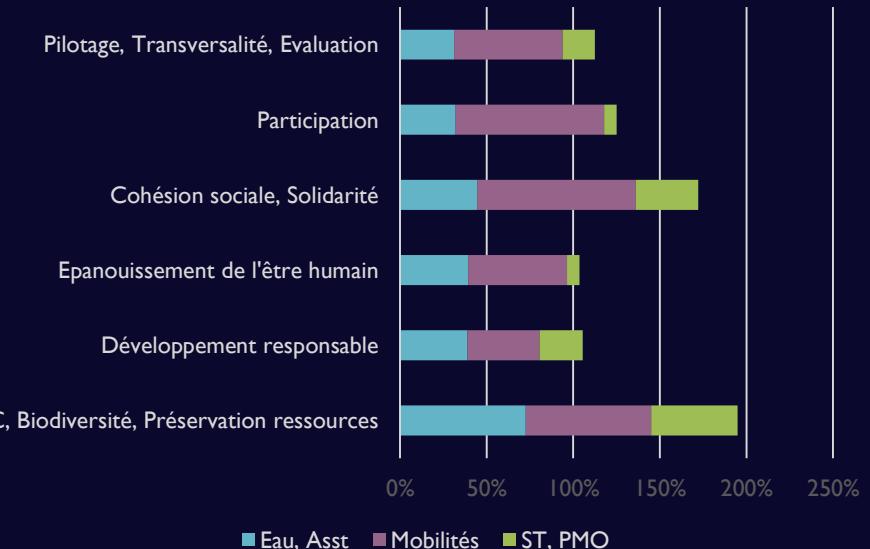
- Travail avec PériMouv' sur l'offre de vélos de service
- Actualisation du schéma de mutualisation permettant plus de solidarité avec les communes
- Mise en place de la Gestion Relation Usager (GRU)
- Renfort des partenariats dans le cadre de la loi REEN, notamment sur la valorisation des déchets
- Consultation du public dans le cadre du Projet de territoire

Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-AMÉNAGEMENT & MOBILITÉS

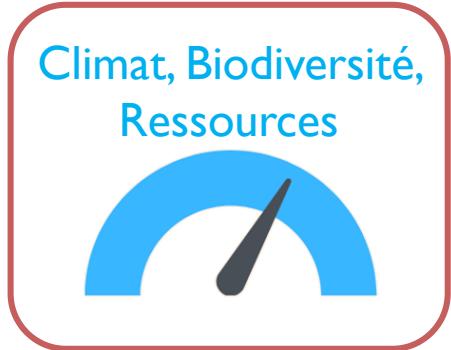


LA SITUATION DE L'AGGLO : DGA - A

- Mobilités
- Eau et Assainissement
- Services techniques



Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-AMÉNAGEMENT & MOBILITÉS



La DGA – A est bien positionnée sur les finalités environnementales et sur la Cohésion sociale et Solidarité, en lien notamment avec le travail réalisé sur les mobilités.

C'est révélateur d'une intégration dans ses missions, de préoccupations liées aux consommations d'énergie et à l'impact sur l'environnement que l'on retrouve dans les actions phares de 2022.

C'était en 2022 !
Construction d'un bâtiment exemplaire - Espace Aliénor
Élaboration et mise en œuvre du plan de sobriété
Logistique pour rassembler les dons des 43 communes pour l'Ukraine
Travail sur l'éclairage public dans le cadre du plan de sobriété

Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-AMÉNAGEMENT & MOBILITÉS

Envoyé en préfecture le 02/05/2023
Reçu en préfecture le 02/05/2023
Publié le
ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE

C'était aussi en 2022 !

45 km du réseau d'eau rénové !

Continuité du travail sur le compostage des boues et leur valorisation agricole, et la récupération des graisses pour la filière de méthanisation

Travail sur l'harmonisation de la tarification

Visites de stations d'épuration avec les écoles

Renforcement du projet solidaire sur l'eau potable en Mauritanie

Travail sur le réemploi de matériaux lors des travaux

Travail sur les décanteurs hydrodynamiques sur le pluviale + sur déversoirs d'orage (mise en place de filets pour les macros déchets)

Stations d'épuration : installation de sonde pour améliorer le fonctionnement + travail sur les eaux parasites

Plantation d'arbres sur le Pole d'échange multimodale

Fort développement du parc de vélos à louer
Végétalisation des haltes ferroviaires de Boulazac et Razac

Accès à l'emploi : 130 jours de mise en situation professionnelle en 2022

De nombreuses réunions d'info grand public pour l'arrivée de la navette ferroviaire

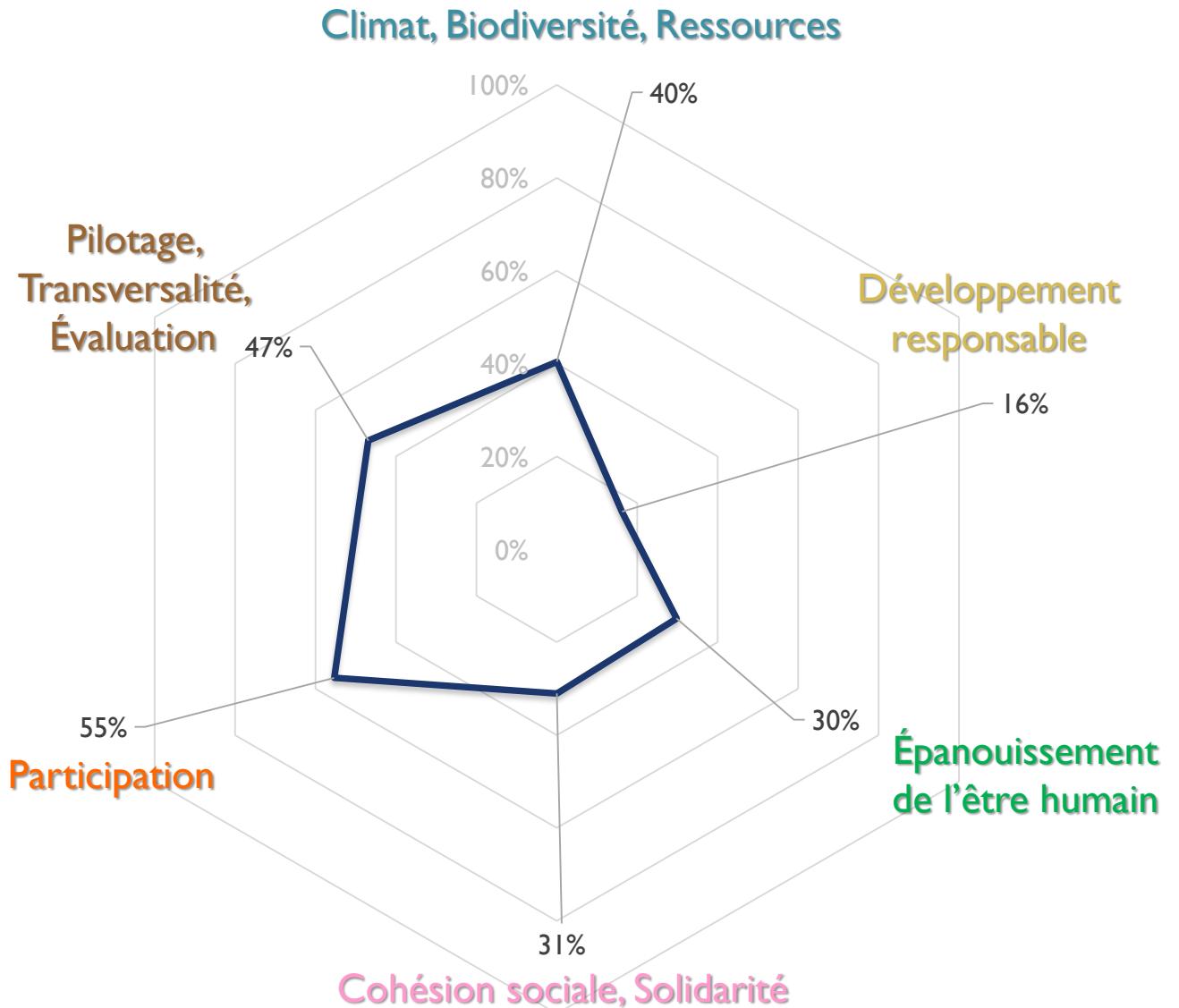


• Les pistes d'actions 2023 pour la DGA-Aménagement et Mobilités

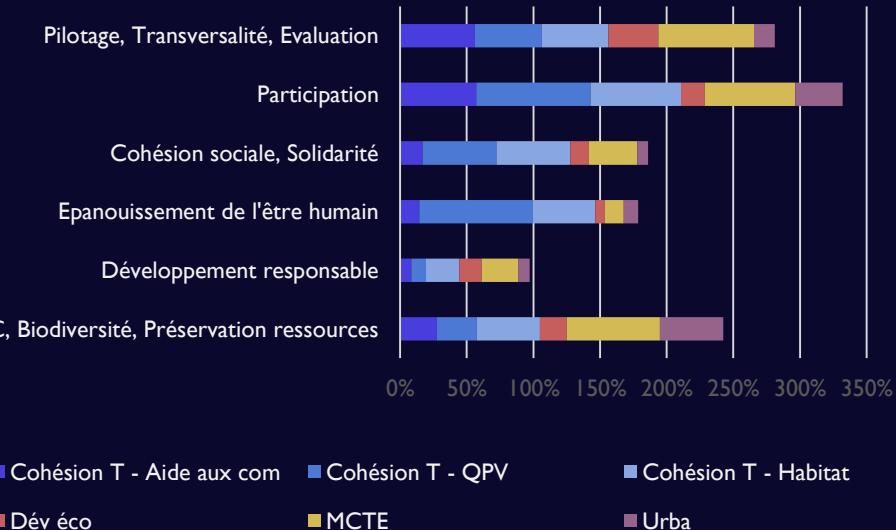
- Étudier l'implantation de haies, de ruches et de PV sur les stations (EU et EP)
- Étude pour la constitution du schéma directeur de l'eau
- Voir les possibilités de réutilisation de la chaleur des eaux usées et de turbinage de l'eau potable
 - Approche exemplaire du nouveau dépôt de bus : préservation et valorisation des ressources eau et énergie...
 - Les 2 premiers bus électriques vont arrivés !
 - Végétalisation de la halte de Marsac
 - Développement de l'offre de service : expérimentation autopartage, renforcement horaires ligne de bus, développement vélo en libre service....
 - Expérimentation en 2023 : accompagnement personnalisé de personnes ayant des craintes à prendre le bus
 - Déploiement d'une campagne Périmouv' dans les bus sur le harcèlement
 - Mise en place d'un conseiller mobilité

- Recrutement d'un économie de flux
- Continuité rénovation du patrimoine bâti (dont éclairage) + élaboration du programme de rénovation
- Travailler sur l'intégration dans les cahiers des charges de la protection environnementale des milieux et des espèces au-delà de la réglementation
- Continuer à intégrer les projets d'énergies renouvelables
- Renforcer les actions portant sur l'accès à l'emploi en intégrant le volet handicap, avec les ADAPEI notamment
- Travail sur la gestion différenciée des espaces verts
- Travailler sur l'intégration de l'approche en terme de coût environnemental

Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-Développement et Cohésion territoriale, Attractivité



- Cohésion territoriale
- Développement économique, Tourisme
- Mission Climat Transition écologique
- Urbanisme



Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-Développement et Cohésion territoriale, Attractivité

Climat, Biodiversité,
Ressources



Développement
responsable



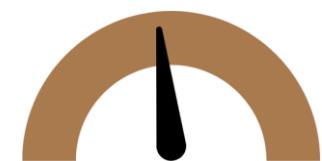
Epanouissement de
l'être humain



Cohésion sociale,
Solidarité



Pilotage, Transversalité,
Evaluation



Participation



LA SITUATION DE L'AGGLO : DGA-D

La DGA – D participe surtout aux objectifs de développement durable en termes de Participation et de Pilotage-Transversalité et Evaluation (près de la moitié de la note possible) ce qui est révélateur de ses missions en lien avec des thématiques qui demandent de la co-construction des projets et un partenariat important dans leur réalisation.

C'était en 2022 !

Élaboration du RLPI

Finalisation du projet Digital Valley

Travail sur la diminution de l'impact des zones d'activités (énergies renouvelables, verdissement et gestion de l'eau)

Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-Développement et Cohésion territoriale, Attractivité

Envoyé en préfecture le 02/05/2023
Reçu en préfecture le 02/05/2023
Publié le
ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE

C'était aussi en 2022 !

- Mise en place du suivi pour le Décret tertiaire
- Étude d'opportunité ZFE et Plan d'amélioration de la qualité de l'air
- Sensibilisation des élus et agents à l'économie circulaire
- Amorce travail sur le numérique responsable
- Participation au programme Biodiversité alliée de l'Agriculture
- Relance des espaces-test du Chambon
- Mise en place d'un système de suivi du PCAET avec le SDE 24
- Travail partenarial de la MCTE avec les autres services

- Travail sur une stratégie inclusion numérique
- Formalisation du CRTE de manière partenariale
- Appui aux communes sur les dossiers de demande de financement
- Animation du programme Amélia 2
- Travail avec les bailleurs sociaux pour intégrer dans leur politique d'attribution la prévention des inégalités / lutte contre les discriminations
- Animation contrat de ville



ENVIRONNEMENT

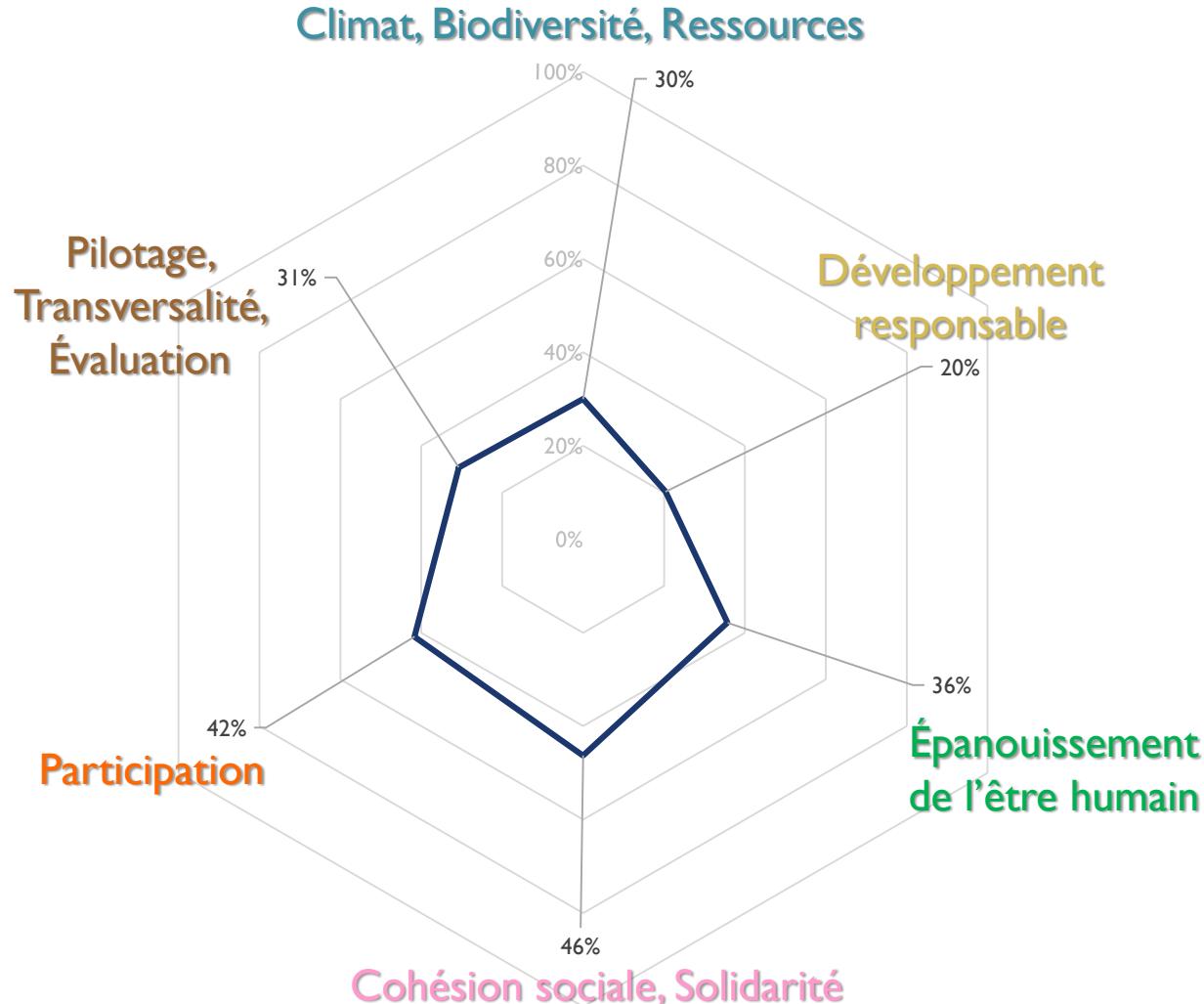
Biodiversité : de nouveaux abris pour les chauves-souris

Le Grand Périgueux participe à l'installation d'abris à chauves-souris chez 12 agriculteurs du territoire, avec l'association Pour les Enfants du Pays de Beleyme.

• Les pistes d'actions 2023 pour la DGA- Développement et Cohésion territoriale, Attractivité

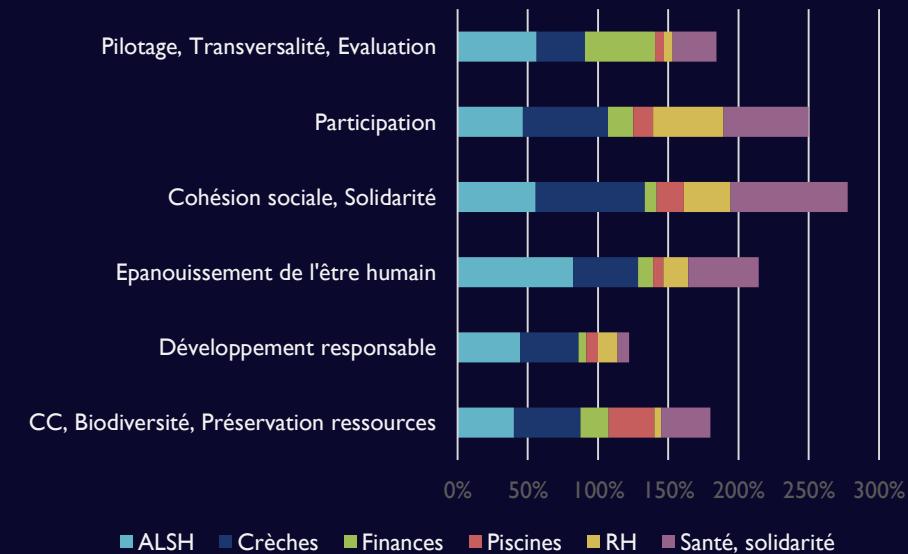
- Conforter une organisation pour assurer la mise en œuvre d'actions sur l'économie circulaire
- Travailler le 3^{ème} volet du programme AMELIA, encore plus incitatif
- Renforcer le partenariat avec le SMD3 sur le suivi des actions de territoire
- Renforcer les relations avec les EPCI voisins
- Veiller à ce que le service urbanisme soit associé systématiquement dès l'avant-projet
- Idée de développement d'une aide à l'ingénierie avec d'autres services de la collectivité
- Travailler sur un agenda rural au niveau solidarité et aide aux communes
- Continuer à s'outiller pour mieux accompagner les communes, notamment via un partenariat avec le CEREMA
- Développer un système d'aide aux résidences sociales séniors / logement inclusif
- Reprendre réflexions sur le permis de louer, restauration d'ilots d'habitats dégradés...

Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-RESSOURCES, SERVICES & SOLIDARITÉS



Envoyé en préfecture le 02/05/2023
Reçu en préfecture le 02/05/2023
Publié le
ID : 024-20040392-20230330-DD2023_024-DE

- ## LA SITUATION D'EN COURS : DGA - R
- Finances et Evaluation
 - Ressources humaines
 - Solidarité et Services
 - Petite-enfance, Enfance
 - Piscines, Sport et Loisirs
 - Santé, Solidarité
 - Plan territorial de lutte contre les discriminations
 - Accueil des gens du voyage
 - Projet Silôt



Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-RESSOURCES, SERVICES & SOLIDARITÉS

Climat, Biodiversité,
Ressources



Développement
responsable



Epanouissement de
l'être humain



Pilotage, Transversalité,
Evaluation



Cohésion sociale,
Solidarité



Participation



Les points forts de la DGA – RESSOURCES, SERVICES & SOLIDARITÉS – sont la Participation et la Cohésion sociale, Solidarité (près de la moitié de la note maximale possible), en accord avec les missions qui lui sont confiées, notamment avec les actions en faveur de la petite enfance et de la santé/solidarité.

C'était en 2022 !

Travail sur la télémédecine (maison de santé de Vergt) et la e-santé avec le gérontopôle NA

Recrutement d'un agent en charge du conseil et soutien aux agents du Grand Périgueux (précarité...)

Organisation de groupes de travail QVT, égalité professionnelle ou réorganisation de service, projets de service ou institutionnelle (GP 2040, Aliénor...)

Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-RESSOURCES HUMAINES, SERVICES & SOLIDARITÉS

Envoyé en préfecture le 02/05/2023
Reçu en préfecture le 02/05/2023
Publié le
ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE



C'était aussi en 2022 !

Animation du Contrat Local de santé et du Plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations (l'emploi, le logement, l'accès au droit des victimes + en interne QVT sentiment de discrimination...)

Accompagnement au parcours de résidentialisation des gens du voyage

Colos apprenantes sur la faune et la flore, la rivière (avec ramassage de déchets !)

Des serviettes lavables pour les repas des ALSH

Travail sur un projet de couches compostables

Rénovation de crèches



Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-RESSOURCES, SERVICES & SOLIDARITÉS

- Travailler sur une approche PPI vert
- Expérimentation du compte financier unique
- Trouver une solution de remplacement suite au départ de la pédiatre
- Renforcer le projet éducatif sur le lien avec la nature
- Mise en place des « Conseils de parents » pour les crèches (consultatif)
- Continuer le travail sur la réduction des déchets (Petite enfance)
- Travailler sur un meilleur accueil ALSH (nombre de places, qualité des repas sur certains sites, offre d'activités...)
- Colos apprenantes sur le savoir rouler à vélo

- Renforcer les liens avec les autres services pour intégrer l'impact de la santé dans nos projets d'aménagements (neuf, rénovation et entretien)
- Réactivation du réseau de vigilance pour l'égalité de traitement et la non discrimination
- Participation dans le cadre de la révision du schéma départemental de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage
- Rénovation de l'Aquacap et ouverture de la piscine de Niversac !
- Présentation du Plan d'actions « égalité professionnelle »

CONCLUSION

PISTES TRANSVERSALES D'AMÉLIORATION

- Grand Périgueux 2040 : travailler sur un cadre stratégique pour orienter les équipements manquants aux endroits adaptés (santé par exemple...)
- Réfléchir à l'élaboration d'un observatoire à l'échelle de l'agglo qui regroupe le suivi de toutes les données nécessaires : répondre à l'objectif d'amélioration du suivi des indicateurs CRTE, PCAET, COT mais aussi au niveau de l'habitat, l'urbanisme, les consommations énergétiques, les quartiers prioritaires...

L'année 2022 a été marquée par la finalisation de projets conséquents pour le territoire avec l'arrivée de la navette ferroviaire, la construction d'un pôle d'échange multimodale et de l'espace Aliénor qui permet la mutualisation de bureaux mais également d'espaces de développement (avec Cassiopea et Digital Valley).

L'intégration des objectifs de développement durable dans ces projets d'aménagement, et plus généralement dans les actions de la collectivité, permet au Grand Périgueux de se positionner de bonne façon en 2022 sur les 6 finalités de développement durable, en particulier en matière de participation, son point fort.

Si des fois une harmonisation entre les finalités est recherchée, il reste des objectifs à renforcer notamment en matière de Développement responsable.



Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

S²LO

Publié le

ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE

ANNEXE

MÉTHODE D'ÉLABORATION DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

Pour l'année 2022, une nouvelle trame de Rapport développement durable a été mise en place. Elle se base sur un système de notation permettant d'établir un positionnement sur les 6 finalités. Au fil des années, il sera possible de constater les évolutions de l'agglomération. À court terme, cet outil permet aux services de mettre en évidence les points forts et les points à travailler plus particulièrement, et aux élus, d'avoir des éléments complémentaires pour orienter leurs décisions.

Le système de notation se base sur 50 questions scindées en 6 chapitres correspondants aux finalités de développement durable définies pour le Grand Périgueux.
Ces questions sont précisées page suivante.

50 QUESTIONS PAR SERVICE POUR POSITIONNER VIS-À-VIS DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Envoyé en préfecture le 02/05/2023
 Reçu en préfecture le 02/05/2023
 Publié le
 ID : 024-200040392-20230330-DD2023_024-DE



CC, Biodiversité, Préservation ressources	Développement responsable	Épanouissement de l'être humain	Cohésion sociale, Solidarité	Participation	Pilotage, Transversalité, Evaluation
Niveau d'information sur le Développement durable :	Est-ce que mon service intègre dans ses objectifs et moyens :	Est-ce que mon service intègre dans ses objectifs et moyens :	Est-ce que mon service participe à :	Est-ce que mon service intègre dans ses objectifs et moyens :	Est-ce que pour les missions gérées par mon service est réalisé :
<ul style="list-style-type: none"> Les agents du service ont-ils reçu une formation en lien avec le DD ? Est-ce que dans mon service, de la veille est réalisée sur la réglementation ou les nouveautés liées au DD ? <p>Est-ce que mon service participe aux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> de maîtrise des consommations et de la demande en énergie ? de prise en compte des mesures de protection environnementale des milieux et des espèces ? de renforcement de la connaissance des écosystèmes et des espèces qui en dépendent ? de maîtrise de pressions sur la biodiversité et les milieux ? de préservation et de valorisation de la nature et des paysages ? de préservation de la ressource en eau ? de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) ? de renforcement de l'utilisation des énergies renouvelables ? Si oui de quelle façon ? 	<ul style="list-style-type: none"> le développement d'une consommation et de pratiques citoyennes responsables ? la réduction des déchets produits et leur valorisation ? de privilégier les ressources renouvelables en remplacement de ressources non renouvelables ? l'évolution de l'économie locale vers des pratiques durables ? le développement des filières durables (économie verte, éco-industries, ESS...) ? la mobilisation des entreprises / industries vers la transition écologique et le développement durable (ISO 14 000, 26 000, RSE...) ? le développement de pratiques de gestion intégrée des parcs d'activité (aménagement, consommation eau, électricité, PDE...) ? l'adaptation de l'emploi et de la formation aux évolutions des compétences, par la formation continue (BTP...) ? l'inscription de l'action de la collectivité dans l'innovation, l'expérimentation, la recherche & développement ? 	<ul style="list-style-type: none"> la réduction des précarités et de la grande pauvreté ? la maîtrise des phénomènes de précarisation : énergétique (accès à l'énergie, à la mobilité), des retraités, situations de surendettement... ? le renforcement du lien social entre générations ? le renforcement du lien social entre populations de diverses origines socio-culturelles ? la réduction des discriminations et des inégalités ? la prise en compte des solidarités intercommunales, et la bonne articulation et cohérence avec diverses échelles territoriales ? la solidarité internationale, par une coopération avec les acteurs associatifs et/ou décentralisée entre collectivités, sur les cinq finalités du développement durable ou par la compensation des GES produits par l'intervention publique ? 	<ul style="list-style-type: none"> l'amélioration de la qualité des services à la population ? un meilleur accès et une offre d'équipements ? le maintien ou l'amélioration de la santé publique, dans ses dimensions environnementales ? la prévention sanitaire (conduites addictives, hygiène de vie, choix alimentaires...) et l'accès aux soins ? viser l'équité et l'égalité des droits entre les genre ? l'amélioration de l'accès et des conditions de logement ? l'amélioration de l'accès à l'emploi (accompagnement des personnes fragilisées, insertion...) ? l'amélioration de l'accès à la connaissance et à la culture ? l'amélioration de l'accès à l'information locale, notamment environnementale ? 	<ul style="list-style-type: none"> l'implication des acteurs locaux (associations, privés...) ? l'implication des partenaires institutionnels... ? l'association d'instances participatives formalisées ? l'association des habitants intéressés, dans des espaces, lieux , temps de rencontres ouverts (forum, ateliers de travail, réunions publiques...) ? l'implication des agents des différents services de la collectivité ? la mobilisation de moyens par la collectivité pour assurer la participation ? la mise en place d'un dispositif pérenne d'évaluation ? 	<ul style="list-style-type: none"> Un portage politique transversal, adapté à l'intégration des enjeux transversaux de DD ? L'association des autres territoires vers des objectifs partagés et moyens mutualisés ou mis en cohérence (EPCI voisins, syndicats, département, Région...) ? Le DD est-il pris en compte dans la prise de décision : lecture systématique des actions au regard des finalités du DD, analyse en coût d'opportunités et coût global ? Une coordination technique et opérationnelle transversale pour être adaptée à la prise en compte du DD ? Un management transversal ? formalisation de la participation des services concernés ? d'acteurs pluridisciplinaires externes, associant la mission DD... ? L'incitation à l'émergence d'initiatives citoyennes ou associatives ? La mise en mouvement des acteurs autour des enjeux du service ? (incitation au partenariat) Dans une logique d'amélioration continue, des pratiques et modalités innovantes de travail sont-elles mises en œuvre ?

RENDEZ-VOUS ANNUEL, LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉPOND AUX OBLIGATIONS POSÉES PAR LA LOI DU 12 JUILLET 2010, ISSUE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT. CETTE LOI DEMANDE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS D'ÉLABORER UN RAPPORT SUR LEUR SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ELLE EST COMPLÉTÉE PAR L'ARTICLE 5 DE LA LOI DU 4 AOÛT 2021 (2021-1031) PRÉCISANT QUE LES ACTIONS MENÉES DOIVENT CONTRIBUER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INSCRITS AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030, ADOPTÉ LE 25 SEPTEMBRE 2015 PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES.